

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# FCP MON PEA

## FR0010878124

OPCVM non coordonné soumis au droit français  
Ce FCP est géré par La Française des Placements, société du Groupe La Française AM

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du fonds, de classification « Actions de pays de la zone euro », est de surperformer l'indice CAC 40 dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux actions de grande capitalisation de la zone euro.

**Indicateur de référence:** CAC 40

Afin de réaliser son objectif de gestion, l'actif du fonds sera exposé au minimum à 75% sur les marchés actions des pays de la zone euro, dont majoritairement la France.

La gestion, discrétionnaire, est fondée sur une analyse quantitative et qualitative des titres de l'univers d'investissement. La sélection des actions se fera majoritairement sur les valeurs composant l'indice CAC 40 et le DJ Eurostoxx 50 en fonction de leur potentiel (croissance des résultats, opérations sur le capital, ...), de leurs caractéristiques financières (dont actif net, rendements, niveau d'endettement, etc.) et de leurs ratios de valorisation (notamment le rapport cours/bénéfice).

Les stratégies mises en œuvre font l'objet d'un suivi permanent de manière à apprécier en temps réel les écarts de composition du portefeuille par rapport à son indicateur de référence par des méthodes historiques ou paramétriques. Ainsi, la gestion pourra décider de sous-exposer le portefeuille à un secteur d'activité par rapport à l'indice de référence ou céder des actifs si, par exemple, un autre choix, au potentiel considéré comme plus conséquent à un instant donné, se présente.

Le fonds s'engage à respecter le ratio minimum de placement de 75% en titres et droits éligibles au PEA.

La sélection des actions se fera majoritairement dans des capitalisations de grandes valeurs mais le FCP se laisse la possibilité d'investir en petites capitalisations dans la limite maximum de 10% de l'actif net. A titre accessoire, le gérant

pourra être exposé aux risques de marché autres que ceux de la zone euro. Le portefeuille sera ainsi exposé au marché actions dans une fourchette comprise entre 75% minimum et 110 % maximum.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, le gérant pourra investir dans des OPCVM de produits de taux (monétaires et/ou obligataires). Le fonds peut investir jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM et peut avoir recours à des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Le résident français ou de l'un des pays de la zone euro n'est pas exposé au risque de change.

Le FCP pourra également utiliser des instruments dérivés simples ou complexes de préférence sur les marchés à terme organisés européens et internationaux, mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille sur les risques actions et titres assimilés et/ou sur indices actions pour ajuster le taux d'exposition ou dans le cas de fluctuations importantes des marchés.

Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif de l'OPCVM.

**Durée de placement recommandée:** supérieure à 5 ans

**Modalités de rachat:** Quotidien – Les rachats sont centralisés auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.

**Affectation des résultats:** Capitalisation

### Profil de risque et de rendement



#### Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites:

L'indicateur de risque de niveau 7 reflète principalement le risque de marché actions majoritairement françaises et de grande capitalisation dans lequel le fonds investit. Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

#### Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur:

Risque de crédit : risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux impacts de techniques de gestion : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futurs, et/ou les instruments dérivés.

Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3,63 % (*)

(\*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2011 et peut varier d'un exercice à l'autre.

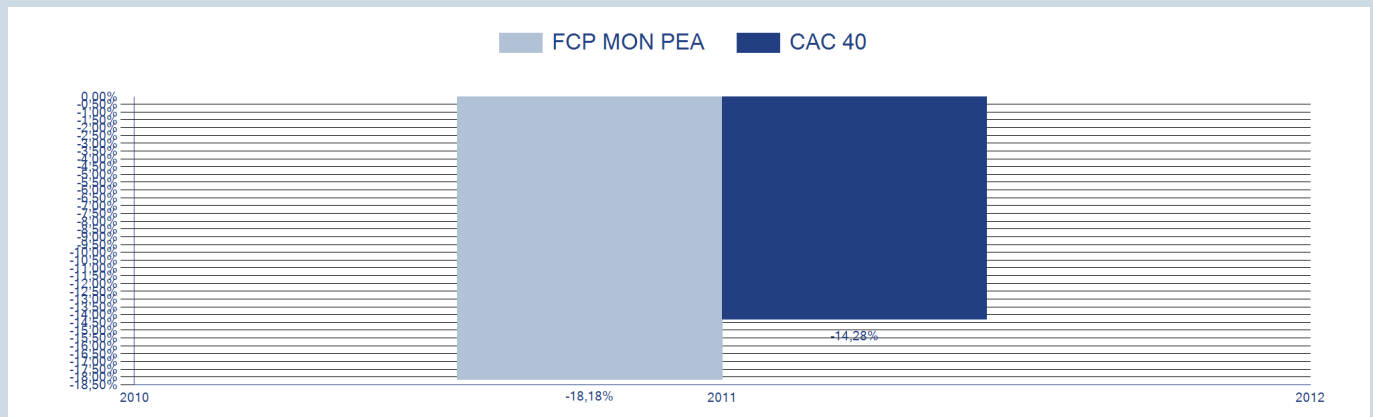
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% TTC de la performance supérieure au CAC 40 dividendes réinvestis (**)

(\*\*) Commission de surperformance: 20% TTC de la performance supérieure au CAC 40 dividendes réinvestis, à hauteur des dotations

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet [www.lafrancaise-am.com](http://www.lafrancaise-am.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## Performances passées



**OPCVM créé le:** 27/05/2010

Performance calculée en EUR

Les performances annualisées présentées dans le graphique sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Informations pratiques

**Dépositaire:** BNP Paribas Securities Services

**Prospectus et documents d'information :** disponible sur le site <http://www.lafrancaise-am.com> ou en contactant La Française des Placements au tél. 33 (0)1 43 12 01 00 ou par e-mail: [contact-valeursmobilières@lafrancaise-am.com](mailto:contact-valeursmobilières@lafrancaise-am.com) ou par courrier: 173, Bd Haussmann 75008 Paris

**Autres catégories de parts:** Néant

**Valeur liquidative:** locaux de la société de gestion et/ou [www.lafrancaise-am.com](http://www.lafrancaise-am.com)

**Fiscalité:** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de La Française des Placements ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non

cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/02/2012